

Commune de Pfulgriesheim



**Compte-rendu de la séance du conseil municipal  
du vendredi 27 février 2026**

Membres présents : M. André JACOB, Maire, M. Claude AFFOLTER, Mme Liliane BAUER, M. Gérard DURINGER Adjoint au Maire, Mme Marie-Madeleine MARTIN, Mme Corinne ZEISSLOFF, M. Bertrand MEYER, Mme Valérie WANKMULLER, M. Sébastien DURST, M. Alexandre FRIESS,

Absents excusés : M. Paul LOSSEL, Mme Stéphanie MESSMER, Mme Anne-Gaëlle SCHOTT et Mme Elodie GAST

Madame Liliane BAUER, Adjointe au Maire, assurera les fonctions de secrétaire de séance et cosignera avec le Maire les délibérations adoptées à l'issue des débats.

Le compte-rendu de la séance du 16 janvier 2026 est adopté.

BUDGET COMMUNAL : ADOPTION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE de l'exercice 2025

Compte-tenu des circonstances exceptionnelles liées à la panne informatique du logiciel comptable HELIOS, le Maire propose d'adopter le Compte Financier Unique (CFU) sur la base du document provisoire établi en date du 21 février 2026 qui confirme la concordance des chiffres entre les états de l'ordonnateur et ceux du comptable.

Le compte financier unique de l'exercice 2025 arrêté à la somme de 890 293.50 € est adopté par 9 voix pour, le Maire s'étant retiré de la salle.

Pour mémoire, le CFU est le document budgétaire qui retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées au cours de l'exercice budgétaires 2025. C'est un document unique issu de la fusion du compte administratif de l'ordonnateur et du compte de gestion du comptable. Il a été expérimenté en 2024 dans la commune de Pfulgriesheim et sera obligatoire dans toutes les communes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

<b>Section de fonctionnement</b>	
dépenses (mandats émis sur l'exercice)	667 912.21
recettes (titres émis sur l'exercice)	943 412.03
<b>Excédent de fonctionnement</b>	<b>275 499.82</b>
<b>Section d'investissement</b>	
dépenses (mandats émis sur l'exercice)	711 341.23
recettes (dont titre au 1068 pour 375 495.59 €)	819 408.13
<b>Excédent d'investissement</b>	<b>108 066.90</b>
<b>Résultat de l'exercice 2025</b>	<b>383 566.72</b>
<b>Report excédent de fonctionnement 2024 en RF au compte 002</b>	<b>100 000,00</b>
<b>Report excédent d'investissement 2024 au RI au compte 001</b>	<b>406 726.78</b>
<b>Résultat de clôture 2024-2025</b>	<b>890 293.50</b>
<b>Restes à réaliser en dépenses d'investissement en 2025</b>	<b>80 000</b>
<b>Restes à réaliser en recettes d'investissement en 2025</b>	<b>72 682</b>

BUDGET COMMUNAL : AFFECTATION DU RESULTAT DU CFU 2025 AU BUDGET PRIMITIF 2026

Le conseil municipal statue ensuite sur les résultats de clôture 2024-2025 des sections de fonctionnement et d'investissement arrêtés comme suit :

BUDGET COMMUNAL	Résultat de clôture 2024	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture 2025
<b>Investissement</b>	406 726,78	108 066,90	514 793,68
<b>fonctionnement</b>	<b>100 000,00</b>	<b>275 499,82</b>	<b>375 499,82</b>
			-
<b>TOTAL</b>	<b>506 726,78</b>	<b>383 566,72</b>	<b>890 293,50</b>

et décide, à l'unanimité :

- d'affecter le résultat de fonctionnement cumulé du compte financier unique 2025 et s'établissant à **375 499.82 €**
  - ◆ **en recette de fonctionnement au compte 002** 100 000,00 €  
« excédent antérieur reporté de fonctionnement »  
**au budget primitif 2026**
  - ◆ **en recettes d'investissement au compte 1068** 275 499.82 €  
« excédent de fonctionnement »  
**au budget primitif 2026**
- et de reporter l'excédent d'investissement cumulé du compte financier unique 2025 et s'établissant à **514 793.68 €**
  - ◆ **en recettes d'investissement au compte 001** 514 793.68 €  
« solde d'exécution d'investissement reporté »  
**au budget primitif 2026**

BUDGET ANNEXE : LOTISSEMENT DU HETRE – ADOPTION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE de l'exercice 2025

Le CFU 2025 du budget annexe du lotissement du Hêtre arrêté avec un déficit d'investissement de 14 105.33 € est adopté par 9 voix pour, le Maire s'étant retiré de la salle.

<b>Section de fonctionnement</b>	
dépenses (mandats émis sur l'exercice)	24 977.26
recettes (titres émis sur l'exercice)	24 977.26
<u>Excédent de fonctionnement</u>	0.00
<b>Section d'investissement</b>	
dépenses (mandats émis sur l'exercice)	14 105.23
<u>recettes (titres émis sur l'exercice)</u>	
<u>Déficit d'investissement</u>	<b>14 105.23</b>
<b>Résultat de l'exercice 2025</b>	<b>-14 105.23</b>
<b>Report excédent de fonctionnement 2024 en RF au compte 002</b>	<b>0</b>
<b>Report excédent d'investissement 2024 au RI au compte 001</b>	<b>0</b>
<b>Résultat de clôture 2025</b>	<b>-14 105.23</b>

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DU HETRE : AFFECTATION DU RESULTAT DU CFU 2025 AU BUDGET PRIMITIF 2026

Le conseil municipal statue ensuite sur le résultat de clôture 2025 de la section d'investissement arrêté comme suit :

<b>BUDGET ANNEXE Lotissement du Hêtre</b>	Résultat de clôture 2024	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture 2025
<b>Investissement</b>	néant - budget créé en 2025	- 14 105.23	- 14 105.23
<b>fonctionnement</b>	néant - budget créé en 2025	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>- 14 105.23</b>	<b>- 14 105.23</b>

et décide, à l'unanimité :

- de reporter le déficit d'investissement  
du compte financier unique 2025 et s'établissant à **14 105.23 €**
  - ◆ **en dépenses d'investissement au compte 001**  
« solde d'exécution d'investissement reporté »  
au budget primitif 2026 **14 105.23 €**

MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KOCHERSBERG-ACKERLAND POUR LA CREATION DE LA LIAISON CYCLABLE ENTRE STUTZHEIM-OFFENHEIM ET PFULGRIEHEIM

Le Maire présente à l'assemblée le tracé de la future liaison cyclable qui traversera les bans de Stutzheim-Offenheim, Griesheim-sur-Souffel avant de déboucher dans la rue du Gymnase à Pfulgriesheim ainsi que les clauses financières de la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée à la Communauté de communes du Kochersberg. La convention prévoit un financement à part égale entre les trois communes traversées, à hauteur de 480 000 € TTC par commune, qui après déduction des subventions et de la part financée par la Communauté de communes sera ramené à 180 000 €. La présente convention a déjà été signée le 27 janvier 2026 par le Maire sur la base d'une délibération du conseil du 14 avril 2023 ayant acté le principe de la délégation de la maîtrise d'ouvrage de ce projet à la Communauté de Communes. Les montants figurant dans la convention seront repris dans leur intégralité en dépenses et en recettes d'investissement au budget communal 2026.

RENONCIATION A L'EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le Maire présente plusieurs déclarations d'intention d'aliéner (DIA) concernant 4 terrains à bâtir et un terrain bâti au 12 rue des Lilas.

1. terrain non bâti au 3a rue de Pâques, cadastré sur les parcelles provisoires 1/12 et 4/10 en section 1, d'une superficie totale de 5.25 ares, selon la DIA reçue le 26 janvier 2026 ;
2. terrain non bâti au 2 rue du Hêtre dans le lotissement au lieudit Meyeracker, cadastré sur la parcelle 393 en section 14, d'une superficie de 4.51 ares, selon la DIA reçue le 28 janvier 2026 ;
3. terrain non bâti au 12 rue des Coquelicots dans le lotissement au lieudit Meyeracker, cadastré sur la parcelle 386 en section 14, d'une superficie de 4.56 ares, selon la DIA reçue le 28 janvier 2026 ;
4. terrain non bâti au 3 rue du Meyeracker dans le lotissement au lieudit Meyeracker, cadastré sur la parcelle 359 en section 14, d'une superficie de 4.80 ares, selon la DIA reçue le 3 février 2026 ;
5. terrain bâti au 12 rue des Lilas, cadastré sur les parcelles 377 et 502 en section 15, d'une superficie de 4.56 ares, selon la DIA reçue le 23 février 2026.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- à l'unanimité, renonce à exercer son droit de préemption urbain sur les biens immobiliers susvisés énumérés en position 2 à 5 ;
- et par 9 voix pour et 1 abstention du Maire, M. André JACOB, renonce à exercer son droit de préemption urbain sur le bien immobilier susvisé, énuméré en position n° 1.

### FORMATION A LA SECURITE INCENDIE

Suite à la visite périodique de la commission de sécurité du 4 février 2026 à la salle des fêtes, les Adjointes au Maire, M. Gérard DURINGER et Mme Liliane BAUER, proposent de former des référents associatifs au fonctionnement du Système de Sécurité Incendie (SSI). La société VEIT chargée de la maintenance du SSI est en mesure de former 5 personnes lors de sa visite de vérification annuelle du bon fonctionnement de l'installation. M. Gérard DURINGER préviendra les référents associatifs lors de la prochaine vérification annuelle du SSI.

### LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le Maire projette le diaporama présenté aux Maires des communes du Kochersberg qui traite des dégâts provoqués par le frelon asiatique sur les insectes pollinisateurs et sur les moyens d'action envisagés sur le territoire inter-communal pour limiter la prolifération des nids.

Chaque commune est invitée à désigner un référent de lutte contre le frelon, chargé de mettre en place des pièges et de faire un suivi des captures de frelons en lien avec la Communauté de communes qui approvisionnera chaque commune membre en pièges (bocal en verre recouvert par un couvercle ajouré). M. Gérard DURINGER, Adjoint au Maire, propose d'organiser une réunion d'information conjointe avec les communes de Griesheim-sur-Souffel et de Dingsheim. Si des nids de frelons asiatiques sont repérés sur le territoire communal, la commune prendra en charge les frais de destruction ou de neutralisation de ces nids.

M. Bertrand MEYER est nommé référent de lutte contre le frelon asiatique.

### OSTERPUTZ

La matinée consacrée au nettoyage du ban communal, « Osterputz » aura lieu le samedi 28 mars 2026. Un flyer d'information sera distribué aux habitants.

### TOUR DE TABLE

M. Claude AFFOLTER rappelle que l'Association Sportive de Pfulgriesheim organise sa traditionnelle marche populaire le dimanche 15 mars 2026 au départ et à l'arrivée de la salle des fêtes (circuit de 7 km et 11 km).

Mme Liliane BAUER relate sa rencontre avec deux personnes faisant partie d'un groupe de lecture informel qui souhaitent pouvoir se rencontrer dans un local communal pour échanger sur leurs expériences de lecture. Le conseil municipal, sur proposition du Maire, donne un avis favorable à la mise à disposition gratuite de l'espace associatif du 1 rue d'Offenheim dans le cadre d'une rencontre par mois des membres du groupe de lecture.

M. Bertrand MEYER a été informé par des riverains de la placette de la rue de la Vallée que la borne de collecte des biodéchets est régulièrement trop pleine. Sur ce point, le Maire informe l'assemblée que la Communauté de communes envisage la pose d'une deuxième borne à cet endroit. M. Bertrand MEYER est chargé de mettre le site en état avec les agents du SIVOM afin qu'il puisse accueillir une 2<sup>e</sup> borne.

La séance est levée à 22 h 06.

Nom - Prénom	Fonction	Emargement
JACOB André	Maire	
AFFOLTER Claude	1 <sup>er</sup> Adjoint	
BAUER Liliane	2 <sup>e</sup> Adjoint	
DURINGER Gérard	3 <sup>e</sup> Adjoint	
MARTIN Marie-Madeleine	Conseillère municipale	
LOSSEL Paul	Conseiller municipal	absent excusé
ZEISSLOFF Corinne	Conseillère municipale	
MEYER Bertrand	Conseiller municipal	
SCHNEIDER Christian	Conseiller municipal	Décédé le 9.10.2023
WANKMULLER Valérie	Conseillère municipale	
DURST Sébastien	Conseiller municipal	
MESSMER Stéphanie	Conseillère municipale	absente excusée
SCHOTT Anne-Gaëlle	Conseillère municipale	absente excusée
FRIESS Alexandre	Conseiller municipal	
GAST Elodie	Conseillère municipale	absente excusée